

Types de documents	Tarifs (baht)
Carte nationale d'identité (recto-verso)	360
Carte d'identité du contribuable (d'impôt)	360
Permis de conduire thaï (recto-verso)	360 - 520
Passeport sans mention	520
Passeport + mention marginale	520 - 830
Acte de naissance/de décès sans mention	570
Acte de naissance/de décès + mention	620 - 830
Attestation de naissance (différents modèles)	570 - 830
Diplôme, certificat	520 - 830
Attestation de scolarité, de réussite	470 - 830
Relevé de notes académiques (secondaires / universitaires)	1 040 - 1 560
Registre de domicile (1 personne)	570
Registre + mention marginale ou plusieurs personnes	620 - 1 560
Acte d'autorisation pour le changement de prénom / nom (différents modèles)	570 - 830
Certificat de mariage/divorce	570
Extrait intégral de mariage/divorce	1 340 - 1 560
Attestations diverses (célibat, travail, salaire, registre commercial...)	620 - 830
Acte d'autorisation pour le départ à l'étranger de mineurs	620 - 830
Procès-verbal d'audition (PhorKhor.14)	830 - 1 560
Déclaration d'imposition	830 - 1 560
Reçu de paiement d'impôt	360
Documents juridiques	830 - 1 230/page



Documents Administratifs Français

Types de documents	Tarifs (baht)
Carte d'identité (recto-verso)	360 - 520
Passeport sans mention/+ mention	570 - 830
Permis de conduire français (recto-verso)	570
Diplôme (baccalauréat, brevet, licence...)	620 - 830
Attestation (travail, baccalauréat, brevet, licence...)	570 - 830
Livret de famille	620
Extrait du registre de mariage	300
Extrait d'acte de naissance (par enfant)	
Copie intégrale	570 - 830
Acte de naissance/ mariage / décès	

- Les étudiants et membres de l'Alliance française bénéficient d'une réduction sur le tarif indiqué : 100 THB / document.
- Le délai varie selon les documents à traduire : 2 jours ou plus (se renseigner).
- Pour **service express**, un supplément de 50 % sera appliqué pour avoir la traduction dans le même jour/lendemain matin.
- Les frais de traduction sont payables au dépôt des documents.
- Le coût pour un deuxième exemplaire est de 50 baht/document (à demander dans un délai d'un mois).